

PROGRAMME DE FORMATION

Définir la stratégie de développement d'un établissement touristique type écolodge

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- **Durée, Dates et horaires de la formation** : 4,5 jours – 32 heures + 4 heures consacrées à l'évaluation sommative
- **Effectif (*minimum et maximum*)** : 4 - 10
- **Lieu de la formation et accès** : Ecolodge La Belle Verte – La Pihourdière – Saint M'Hervé
- **Délais d'inscription** : 15 jours ouvrés
- **Modalités d'inscription** : les inscriptions se font par mail ou par téléphone après un échange oral concernant le projet de création d'entreprise
- **Accessibilité de l'action de formation aux personnes en situation de handicap** :
 Dans l'hypothèse où le bénéficiaire qui serait en situation de handicap souhaite participer à l'action de formation, il doit en informer la direction de l'Organisme de Formation suffisamment en amont de l'action de formation.
 En effet, l'Organisme de Formation indiquera si des mesures de compensation peuvent être proposées afin d'apporter des réponses individualisées et adaptées permettant de supprimer ou au moins de réduire les difficultés rencontrées afin de rendre les situations accessibles aux personnes handicapées.
 Ces mesures de compensation peuvent influencer sur le coût, les modalités, le délai d'accès à la formation et le lieu de la formation, et seront discutées entre le Bénéficiaire et l'Organisme de Formation pour trouver les solutions les plus adaptées aux besoins des personnes handicapées. L'Organisme de Formation a formalisé une procédure proposant des mesures de compensation qui est disponible sur demande.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Public** : La formation s'adresse aux porteurs de projets souhaitant créer leur entreprise.
- **Pré-requis**:
 - Avoir un projet de création d'entreprise
 - Une connexion Internet suffisante
 - Avoir un ordinateur portable
 - **Prérequis de France compétences** :
Entrée avec un niveau 6 : Être titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), dans le domaine de l'hôtellerie restauration ou du tourisme ou un domaine proche.
 Ou être titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), dans un autre domaine de formation/métier de la certification visée et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 12 mois minimum

Entrée avec un niveau 5 : Être titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), dans le domaine de l'hôtellerie restauration ou du tourisme ou un domaine proche et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 12 mois minimum
 Ou être titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), dans un autre domaine de formation/métier de la certification visée et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 24 mois minimum

Entrée avec un niveau 4 : Être titulaire d'une certification de niveau 4, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 48 mois minimum

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...).

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS

Cette action a pour objectif de : former des futurs chefs d'entreprise sur des établissements touristiques type écolodge

Les compétences professionnelles visées à l'issue de cette formation sont de :

- Mettre en place des objectifs de veille et un dispositif de veille juridique, technologique, et sectorielle incluant la RSE
- Réaliser son étude de marché et analyser la concurrence
- Connaître et appliquer la réglementation en termes d'écolodge
- Connaître sa segmentation de clientèle
- Identifier les points forts et les axes de développement de mon projet
- Se démarquer avec une proposition de valeur unique (offre d'hébergement, lieu, expérience client, impact environnemental et social) et définir les actions à entreprendre
- Établir son business Model Canva via l'évaluation des besoins en ressources (humaines, financières, matérielles ...), des objectifs et des projections financières
- Pitcher son projet à l'aide du Business Model Canva et à l'aide de supports visuels

CONTENU

e-learning : Dispositif de veille et réglementation

1. Définir des objectifs de veille
2. Mettre en place un dispositif de veille (méthodologies de recherche, traitement et exploitation de données)
 - a. Juridique
 - b. Technologique
 - c. Sectorielle
 - d. RSE

e-learning : Comprendre le contexte de tourisme durable en France

1. Comprendre le contexte sur le tourisme durable en France
 - a. Définitions
 - b. Tendances

Jour 1 : Explorer l'écosystème touristique et entrepreneurial

1. Comprendre le contexte touristique en France : quels sont les acteurs du tourisme qui peuvent m'aider dans mon projet ?
2. Comprendre la posture d'entrepreneur
3. Comprendre l'importance du business plan
4. Réaliser son étude de marché et analyser la concurrence

Jour 2 : Construire une offre cohérente et différenciante

1. Bien comprendre sa clientèle
Atelier : je définis mon profil client
2. Définir sa proposition de valeur et les actions à entreprendre
Atelier 2 : je définis mon offre
 - a. Offre d'hébergement

PROGRAMME DE FORMATION

- b. Expérience client

Atelier 3 : points forts/axes d'amélioration, je vérifie l'adéquation entre les besoins clients, l'impact environnemental et social de l'activité et mon offre

- 3. Définir le marketing mix
 - a. La politique de produit
 - b. La politique de prix
 - c. La politique de distribution
 - d. La politique de communication

Jour 3 - Transformer son idée en modèle économique viable

- 1. Choisir son statut juridique
- 2. Trouver son emplacement
- 3. Évaluer les besoins en ressources
 - a. Ressources Humaines
 - b. Ressources matérielles
- 4. La réglementation
 - a. La réglementation des gîtes, des chambres d'hôtes et de la table d'hôtes à l'ouverture
 - b. Les règles de l'urbanisme
 - c. Zoom sur les hébergements insolites
- 5. Connaître les classements et les écolabels
- 6. Définir la rentabilité de son projet
 - a. Établir des objectifs financiers
 - b. Construire son prévisionnel
 - c. Trouver des financeurs
 - d. Savoir lire un bilan
- 7. Atelier : je remplis mon business model Canvas

Jour 4 - Gérer un écolodge au quotidien : écologie, organisation et résilience

- 1. Visite des écolodges
- 2. Découvrir les bases de l'écoconstruction
 - a. Atelier : découverte des éco-matériaux
- 3. Gérer son établissement de manière écologique
- 4. Gérer les aléas et les situations de crise
- 5. Atelier de co-développement
- 6. Pitcher son projet
 - a. Choix des données, analyses et projections financières à mettre en avant
 - b. Construire ses supports visuels
 - c. Entraînement au pitch de mon projet

CERTIFICATION VISÉE

Ce parcours de formation conduit au bloc de compétences Définir la stratégie de développement, innovation ou transformation d'un établissement d'hébergement touristique de la certification professionnelle Manager des Hébergements Touristiques délivré par l'ESGCV, de niveau 7 - (NSF 334 et 334t) enregistrée au RNCP, sous le numéro 38937, par décision du directeur général de France Compétences en date du 26/04/2024.

Lien vers la fiche France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38937/>

La suite du parcours :

PROGRAMME DE FORMATION

Les blocs de compétences 2 à 5 du titre Manager des Hébergements Touristiques.

Equivalence :

RNCP36576BC01 - Bloc 1 - Conception d'une nouvelle offre de produit/service dans le secteur du tourisme et des voyages

Statistiques sur le titre Manager des Hébergements Touristiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2022	207	1	80	68	-
2021	106	0	84	56	62
2020	106	0	89	57	68

A l'issu de l'acquisition du titre Manager des Hébergements Touristiques, les débouchés professionnelles peuvent être :

- *Chef de village*
- *Hôtelier*
- *Responsable de camping*
- *Responsable d'hôtellerie de plein air*
- *Responsable village vacances/ club vacances et loisirs*
- *Adjoint responsable d'établissement touristique (RET)*

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques :
 - Méthode transmissive;
 - Méthode démonstrative ;
 - Méthode active
 - Méthode expérientielle.
- Matériel pédagogique :
 - Vidéoprojecteur
 - Ecran de projection
 - Powerpoint
 - Jeux (de cartes, de société)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test de positionnement en amont : oui
- Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) : oui
- **Evaluation des acquis /compétences liées au référentiel de compétences du bloc de compétences 1 du titre MHT (RNCP 38937):**

C1.1 - Dossier professionnel - Rapport de Veille

Dans le cadre d'une problématique liée à la stratégie de développement d'un établissement d'hébergement touristique réel ou fictif, le candidat doit présenter dans un rapport la méthodologie ainsi que les résultats d'une veille portant selon la problématique concernée, sur un ou plusieurs des champs de recherche suivants : veille concurrentielle, juridique, RSE, technologique, et sectorielle sur le tourisme.

C1.2 - Dossier professionnel - Rapport de diagnostic stratégique

PROGRAMME DE FORMATION

Dans le cadre d'une problématique liée à la stratégie de développement d'un établissement d'hébergement touristique réel ou fictif, le candidat doit réaliser un diagnostic stratégique comprenant l'étude du marché, et l'analyse de la situation actuelle de l'établissement

C1.3 - Dossier professionnel - Feuille de route

Dans le cadre d'une problématique de développement transformation et/ ou innovation rencontrée par un établissement d'hébergement touristique réel ou fictif, le candidat doit réaliser une feuille de route stratégique en s'appuyant sur les résultats du diagnostic préalablement réalisé.

C1.4 - Dossier professionnel - Business plan

Dans le cadre d'une problématique de développement transformation et/ ou innovation rencontrée par un établissement d'hébergement touristique réel ou fictif, le candidat doit réaliser un business plan.

C1.5 - Mise en situation professionnelle - Proposition argumentée d'une stratégie de développement, transformation et/ ou innovation d'un EHT

Dans le cadre d'une problématique de développement transformation et/ ou innovation rencontrée par un établissement d'hébergement touristique réel ou fictif, le candidat doit présenter et argumenter une proposition de stratégie de développement en s'appuyant sur des données, des analyses, des projections financières, des supports visuels.

Statistiques à la réussite de la certification au bloc de compétences 1 MHT (RNCP 38937) :

Pas de 1^{ère} session certifiante pour le moment

MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation : oui
- Parchemin de bloc de compétences (sous réserve de la validation du jury de certification).

TARIF ET CONDITIONS TARIFAIRES

- Tarif net de taxes : 2800€, le tarif inclut :
 - ½ journée en e-learning
 - 4 jours de formation en présentiel
 - 2 h de coaching individuel OFFERTES après la formation
 - Un modèle de business plan
 - Une boîte à outils

INTERVENANTES



Caroline Heller

Diplômée en Communication, Caroline a travaillé pendant plus de 15 ans au Comité régional de tourisme de Bretagne. Après avoir travaillé plusieurs années au service de Promotion Commerciale où elle était en charge des marchés étrangers et des filières groupes, jeunes et tourisme d'affaires, elle s'est spécialisée dans le management de Développement Durable en suivant une formation à l'école Sup de Co La Rochelle.

Pendant ces 15 années elle a pu acquérir de solides compétences en matière de gestion de projet, de stratégies de communication et de RSE, de marketing et d'animation de réseaux.

En 2018, Caroline décide de se mettre à son compte et crée l'espace de coworking Good Place à Rennes. Elle y accueille des entrepreneurs de tout horizon avec lesquels elle échange régulièrement sur les problématiques liés à l'entrepreneuriat. Cette expérience l'a amené à développer une activité de conseil auprès des entrepreneurs.

Parallèlement elle est co-fondatrice et Présidente d'un réseau de chefs d'entreprise et elle fait partie du jury d'Initiatives Rennes.

PROGRAMME DE FORMATION



Hélène Rozé Cénet

Après ses études dans le tourisme, Hélène s'est enrichie de plusieurs expériences professionnelles en France et à l'étranger pendant plus de 12 ans. En 2012, elle crée l'Ecolodge La belle verte souhaitant ainsi associer ses 2 passions : l'écologie et le tourisme. Ses hébergements sont passifs et le site est autonome en énergie.

L'ecolodge a été lauréat en 2017 des 1ères palmes du tourisme durable dans la catégorie hébergement. Le désir d'Hélène est aujourd'hui de partager sa passion et son savoir faire dans le tourisme durable, équitable et doux.

CONTACT

Nom et prénom du Consultant Formateur : Caroline Heller

Contact e-mail et téléphonique : caroline@green-fizz.fr – 06 61 25 99 98